

INTERNAT RELAIS

**COLLEGE MONT DUPLAN
LYCEE RODILHAN**

académie
Montpellier



L'internat relais est un dispositif d'accueil destiné à des collégiens en risque de rupture scolaire

**Projet
2022-2023**



Collège Mont Duplan à Nîmes

Le dispositif accueille des garçons de 4^{ème} et 3^{ème} dans le but de les réinsérer dans un parcours de formation générale, technologique ou professionnelle tout en poursuivant un objectif de socialisation et d'éducation à la citoyenneté.

**L'équipe
pédagogique est
constituée de :**

- 1 professeur des écoles spécialisé assurant également la fonction de coordinateur
- 2 assistants d'éducation

*Etablissement public local
D'enseignement et de formation
Professionnelle agricole de Nîmes
Rodilhan
L.E.G.T.P.A Marie Durand*

Hébergement

Les élèves sont logés dans une maison comportant un salon, une cuisine, 3 chambres, des sanitaires, deux terrasses ainsi qu'une salle de classe.



Les élèves ont en charge l'entretien du lieu de vie. Ce fonctionnement permet aux élèves de s'inscrire dans le parcours citoyen :

- Favoriser le développement d'une aptitude à vivre ensemble.
- Favoriser la coopération, la prise de responsabilité, les pratiques participatives et valoriser l'engagement des élèves dans la communauté.
- Acquérir le sens des règles du vivre ensemble.
- Développer l'autonomie, la coopération et la responsabilité vis-à-vis d'autrui.

Programme d'enseignement

Les élèves suivent des cours toutes les matinées pour se remobiliser sur les compétences scolaires et consolider leurs savoirs. Les cours sont basés sur les compétences du socle commun de connaissances et les supports sont variés et liés aux découvertes de métier. Des interventions en lien avec le parcours avenir, citoyen et santé sont proposées (addictions, médiation animale, planning familial).



Les découvertes des métiers

Chaque semaine et pendant 3 après midi, les élèves découvrent un champ professionnel :

- Apiculture
- Viticulture / Maraîchage
- Espaces verts
- Mécanique agricole



Ils

découvrent ainsi les formations diplômantes auxquelles ils peuvent avoir accès à la sortie du collège.

Pratiques sportives

Tout au long de la semaine, les élèves pratiquent plusieurs activités sportives : judo, équitation, sports collectifs, réveil musculaire.

Ces activités permettent aux élèves de s'améliorer sur le plan cognitif et moteur et de favoriser l'estime de soi.



Activités d'internat

Différentes activités sont proposées (atelier cuisine, jeux de société, expression théâtrale, atelier d'écriture) afin de favoriser la cohésion de groupe et le relationnel avec l'adulte.

Les élèves admis devront fournir un certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité.

PRISE EN CHARGE

- Un entretien préalable avec le jeune, la famille, l'équipe de l'Internat Relais et l'équipe du collège.
- Chaque élève participe à une session de 4 semaines, du lundi au vendredi, avec retour les week-ends.
- 7 élèves garçons au maximum sont admis par session.
- Un bilan chaque semaine avec l'ensemble de l'équipe éducative et les familles.

CONTACT

Mme. HUBERT

Principale du Collège Mont Duplan

30 900 Nîmes

04.66.36.64.64

ce.0300929x@ac-montpellier.fr

Mme. TAYAR Hélène

Professeur des écoles

06.37.83.88.01

helene.tayar.@ac-montpellier.fr



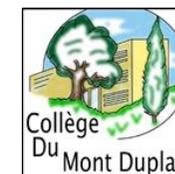
**Lycée d'enseignement général et
technologique agricole Marie Durand**

Chemin des Canaux

30 320 RODILHAN



Région académique
OCCITANIE

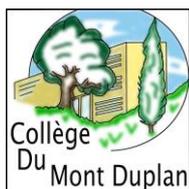


Dates Sessions Internat Relais

Collège Mont-Duplan / Lycée Agricole de Rodilhan

| | Commission | Session |
|------------------|----------------------------|-------------------------------|
| Session 1 | semaine du 14 novembre | du 21 novembre au 16 décembre |
| Session 2 | semaine du 09 janvier | du 16 janvier au 10 février |
| Session 3 | semaine du 06 mars | du 13 mars au 07 avril |
| Session 4 | semaine du 09 ou du 15 mai | du 22 mai au 16 juin |

INTERNAT RELAIS
COLLEGE MONT DUPLAN
LYCEE RODILHAN



Etablissement Public Local d'Enseignement
et de Formation Professionnelle Agricole
de Nîmes Rodilhan
L.E.G.T.P.A Marie Durand



PROJET 2022 – 2023

1. L'organisation générale

Les dispositifs relais, constituent des outils de lutte contre le décrochage scolaire. Ces dispositifs s'adressent à des élèves de moins de 16 ans entrés dans un processus de rejet de l'institution scolaire et des apprentissages, en risque de marginalisation sociale ou de déscolarisation : absentéisme non justifié, mais aussi extrême passivité dans les apprentissages, une attitude de repli et d'auto-dépréciation systématique, un refus de tout investissement réel et durable instaurant un processus d'échec et d'abandon.

L'objectif du séjour en dispositif relais est de préparer la reprise d'un parcours de formation tout en engageant ces élèves simultanément dans une démarche de socialisation et de réinvestissement dans les apprentissages.

Le dispositif relais implanté au collège du Mont Duplan à Nîmes dans le Gard, met en œuvre une démarche innovante de partenariat avec le lycée d'enseignement général et technologique agricole de Rodilhan, afin de proposer un accueil en internat.

La scolarisation en internat favorise une prise en charge éducative plus globale. Les temps de vie en internat permettent de mettre l'accent sur l'apprentissage, la responsabilité et le développement de l'autonomie, notamment par des pratiques culturelles et sportives.

Fruit de la collaboration entre le dispositif relais du collège du Mont Duplan avec le LEGTA de Rodilhan, l'internat relais a pour objectif de remotiver les élèves avec de la pratique sportive et de la découverte professionnelle.

Il constitue un des outils privilégiés de lutte contre le décrochage scolaire et la marginalisation sociale de jeunes soumis à l'obligation scolaire. Il s'adresse à des élèves du collège entrés dans un processus de rejet de l'institution scolaire et des apprentissages. Ce rejet peut se traduire par des manquements graves et répétés au règlement intérieur, une forte agressivité vis-à-vis des autres élèves ou des adultes de la communauté scolaire, un absentéisme chronique et non justifié, voire une déscolarisation.

Il accueille des élèves qui ont bénéficié au préalable de toutes les possibilités de prise en charge prévues par les dispositifs d'aide et de soutien existant au sein de l'établissement. Il ne se substitue pas à l'enseignement adapté ou spécialisé ni aux mesures prévues pour l'accueil des élèves étrangers non francophones nouvellement arrivés en France.

L'internat relais propose un accueil temporaire de 4 semaines à plein temps au lycée agricole de Rodilhan. Le but est de les réinsérer dans un parcours de formation générale, technologique ou professionnelle tout en poursuivant l'objectif de socialisation et d'éducation à la citoyenneté. Il doit essentiellement permettre une démarche de réinvestissement dans les apprentissages.

Ce dispositif est rattaché au collège du Mont Duplan sous la direction de Madame Hubert.

2. L'équipe de l'internat relais

- un professeur des écoles spécialisé
- 2 AED pour assurer l'encadrement des élèves

Selon les besoins d'autres personnels pourront être sollicités : Infirmière scolaire, Psychologue de l'Education Nationale, Assistante Sociale scolaire, CPE, Professeur Principal, Chef d'établissement...

3. La mission et les objectifs de l'internat relais

La dynamique d'échec et de rejet dans laquelle se trouve l'élève est liée à des causes multiples : difficultés scolaires, rejet des cadres et des règles qui organisent la vie de l'établissement et par là même ceux de la société.

Dans ce cadre, l'atelier Relais a une double mission :

✓ **Une mission de resocialisation**, il s'agit de rendre certains repères aux jeunes par le biais des différents ateliers liés au domaine artistique, philosophique, sportif ou culturel. De nombreuses études montrent qu'il existe souvent une corrélation entre décrochage scolaire et manque d'estime de soi. Les enfants en échec scolaire n'ont jamais construit une image positive d'eux-mêmes. L'intervention de différents partenaires au sein des projets confronte l'élève à des modes de fonctionnement différents, ce qui enrichit son appréhension du monde.

✓ **Une mission de rescolarisation**, il s'agit de proposer une démarche de réinvestissement des apprentissages adaptés aux acquis des élèves afin de remobiliser les processus cognitifs et de faire prendre conscience à l'enfant qu'il peut progresser en suscitant l'expérience de la réussite. Les activités proposées tendent à favoriser la maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences et l'acquisition d'une qualification reconnue.

Les objectifs de l'Atelier peuvent donc se décliner comme suit :

- Valoriser l'image et le travail de l'élève pour qu'il s'estime et ait confiance en lui.
- Permettre à l'élève de comprendre l'intérêt de la Règle et de la Loi, de l'accepter et de la mettre en œuvre dans ses relations aux autres.
- Favoriser l'émergence et l'acquisition d'attitudes qui lui permettront de devenir un citoyen responsable et respectueux de l'autre.
- Permettre à l'élève de renouer avec l'école en considérant ses parents et les adultes de son établissement comme co-responsables de son éducation, comme des personnes dignes de confiance.
- Lui permettre de se projeter dans l'avenir et de se donner les moyens d'atteindre ses objectifs personnels.
- Mettre en œuvre des outils développant l'apprentissage de la vie démocratique.
- Remotiver l'élève par rapport à sa scolarité.
- Permettre à l'élève de revenir sur l'apprentissage de certains savoirs fondamentaux en fonction des difficultés scolaires qu'il rencontre.
- Le conduire à acquérir des méthodes de travail.
- Conduire l'élève à prendre des engagements sous forme de contrat et les respecter.

4. La procédure d'admission

Les décisions d'admission et d'affectation des élèves sont prononcées par le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale.

Pour prendre sa décision, le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale s'appuie sur une instruction circonstanciée de la situation de l'élève et sur l'avis de la commission départementale d'admission qui examine le dossier présenté par le collège d'origine.

Si la commission répond favorablement, l'équipe de l'internat Relais rencontrera l'élève au lycée agricole accompagné de sa famille.

Le contrat d'engagement sera signé et la famille pourra visiter les locaux.

L'admission d'un élève est ainsi finalisée par la signature **d'un contrat** : Liaison entre l'élève, ses parents et l'équipe de l'internat Relais lors de la rencontre qui a lieu au lycée agricole avant le début de chaque session. Les professeurs du collège d'origine renseignent aussi le questionnaire professeurs qui sera exploité par les membres de l'internat avant le début de la session afin de tenter de dégager un portrait de l'enfant et de déterminer dans quel type de comportement, de stratégie il se trouve au regard de l'apprentissage. Cela déterminera également les compétences qui seront à travailler en priorité avec l'élève.

5. Le travail avant les sessions

Le partenariat avec l'équipe éducative du collège d'origine :

L'équipe de l'internat Relais propose de renforcer le partenariat avec les équipes éducatives des collèges.

Cela permettra d'avoir une meilleure connaissance des problématiques des élèves et de mieux préparer leur arrivée ainsi que le contenu des sessions. Ce travail en amont renforcera le partenariat entre les équipes éducatives et l'équipe de l'Internat Relais. Ainsi les objectifs à atteindre pendant les sessions seront définis conjointement.

La rencontre avec les élèves et les familles :

Avant chaque début de session, l'équipe rencontre les élèves admis et leurs familles. La rencontre avec les familles a lieu au lycée agricole. Chaque famille est reçue de manière individuelle accompagnée de son enfant. C'est l'occasion pour l'équipe de présenter les activités qui seront proposées ainsi que les lieux de travail et les chambres.

Une brochure présentant l'internat relais est remise aux familles à cette occasion. L'enfant formule aussi ses difficultés et ce qu'il attend de l'Internat Relais. L'équipe en profite pour lui préciser à nouveau ses objectifs et pour mobiliser les parents sur le parcours scolaire de leurs enfants et les amener à avoir des contacts réguliers et confiants avec la communauté éducative.

Le contrat :

Un contrat est signé par les différentes personnes impliquées dans l'admission et le suivi des élèves. Ce contrat précise également ce que l'équipe de l'Internat Relais attend des différentes parties.

6. Les activités menées en cours de session

Le jeune qui intègre l'internat relais pour une période définie reste avant tout élève de sa classe d'origine.

Ce lien ne doit jamais être rompu afin de garantir une meilleure réintégration de l'élève à son retour au collège.

Une pédagogie individualisée et adaptée aux acquis des élèves est privilégiée afin de remobiliser leurs processus cognitifs et de leur faire prendre conscience de leurs potentialités en suscitant l'expérience de la réussite. L'objectif principal est de rendre certains repères à ces jeunes par le biais des différents ateliers liés au domaine artistique, philosophique, sportif et culturel mais aussi de redynamiser l'investissement dans des apprentissages de type scolaire. On crée aussi, par une pédagogie du contrat, les conditions pour que les élèves redonnent du sens aux apprentissages et

qu'ils soient capables d'avoir un projet personnel.

Plusieurs activités auront lieu lors de chaque session. Il s'agit :

- Découverte des métiers agricoles (maraichage, apiculture, espaces verts, mécanique agricole)
- Judo
- Equitation
- Sports collectifs et individuels
- Ateliers créatifs, travail sur l'estime de soi, ateliers d'écritures
- Atelier cuisine
- ...

Des interventions effectuées par des professionnels auront lieu à chaque session :

- Armée de terre
- Centre de planification de Beaucaire
- CHU, association l'ENVOL pour les addictions
- Le Conseil Général pour l'alimentation
- Equithérapie, médiation animale

Ces interventions rentrent dans les programmes officiels de l'Education Nationale notamment à travers le parcours citoyen, santé et avenir.

- enseignements généraux :

La maîtrise de la langue française :

Faire accéder tous les élèves à la maîtrise de la langue française relève de l'enseignement du français mais aussi de toutes les disciplines (équitation, judo, découverte des métiers...). Les outils de la langue seront ainsi travaillés tant à l'oral qu'à l'écrit.

Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique :

Le travail sera essentiellement axé sur le raisonnement logique, la déduction, l'émission d'hypothèses, l'argumentation et la rigueur en particulier en mathématiques. Des situations problèmes choisies en fonction des notions de programme sous-jacentes permettront de mobiliser ou de remobiliser les processus cognitifs des enfants. L'erreur sera source de progrès et non de sanction.

Renforcer son sens de l'observation, formuler des hypothèses, les valider ou pas, argumenter, développer l'esprit critique seront des objectifs présents dans toutes les activités proposées.

Les systèmes naturels et les systèmes techniques :

A travers les ateliers de production agricole, espaces verts et apiculture ainsi que par le biais des activités sportives et les cours généraux, les élèves sont sensibilisés à la santé et à l'environnement. La compétence « unité d'organisation et diversité, fonctionnement des organismes vivants, évolution des espèces, organisation et fonctionnement du corps humain » sera travaillée plus spécifiquement. Les élèves apprendront ainsi à adopter une bonne hygiène alimentaire, à respecter leur corps et à respecter l'environnement.

Les compétences sociales et civiques :

Toutes les activités menées à l'Internat Relais auront pour objectif de faire prendre conscience des droits de tout citoyen mais aussi des règles dans un Etat de droit et des usages sociaux. Cela passera par la connaissance et le respect des règles de vie à l'internat Relais. Savoir écouter, faire valoir son point de vue tout en respectant celui des autres sont des axes qui seront travaillés tout particulièrement dans les différentes activités. Prendre conscience de ses actes, accepter les sanctions que certains actes peuvent entraîner, résoudre de manière pacifique les conflits sont des capacités que nous développerons de manière transversale. Enfin un travail sera mené pour conduire les élèves à construire leur opinion personnelle, en étant capable d'esprit critique par rapport à l'information reçue, mais aussi à savoir la remettre en question.

L'autonomie et l'esprit d'initiative :

L'autonomie est une des conditions de la réussite scolaire et un atout pour obtenir une bonne orientation.

Les élèves devront apprendre à gérer des tâches quotidiennes qu'ils n'ont pas toujours l'habitude d'effectuer chez eux (débarrasser la table, faire son lit, nettoyer le lieu de vie...). Cette gestion au quotidien fera partie du projet.

La participation obligatoire à des activités sportives comme le réveil musculaire, la course ... permettra à l'élève de connaître ses limites, d'évaluer sa capacité à fournir des efforts et à se dépasser afin de surmonter ses difficultés pour pouvoir progresser.

Le manque de méthode, d'organisation et d'autonomie dans le travail personnel est l'une des causes de l'échec de certains élèves. Nous tenterons d'amener les élèves à apprendre à connaître leurs points forts et leurs faiblesses, à acquérir des méthodes de travail, à s'interroger sur les processus d'apprentissage, à savoir s'auto-évaluer et à prendre conscience de la nécessité de s'impliquer dans leur scolarité afin de choisir le parcours de formation le plus adapté.

On impliquera les élèves dans la réalisation de projets collectifs afin de développer leur esprit d'initiative. Cela conduira à échanger, à prendre l'avis des autres, à décider et à mettre en œuvre les choix validés en groupe.

7. Le suivi et les bilans en cours de session

Le bilan journalier :

Chaque soir, les enfants font un bilan de leur journée en autonomie et évaluent s'ils ont atteint leurs objectifs et tentent de trouver des solutions pour changer ce qui ne va pas.

Le bilan hebdomadaire :

Chaque semaine, des bilans individuels sont organisés avec les élèves et l'équipe. Ils ont lieu en fin de semaine. Les bilans individuels sont réalisés sous la forme d'un entretien limité à trente minutes et qui comporte deux phases distinctes : un premier temps de 10mn qui permet à l'adolescent d'exprimer ce qu'il ressent, de penser ses expériences, d'ouvrir un espace de réflexion et un second temps de 20 mn au cours duquel sera fait le bilan de la semaine écoulée (comportement, implication, retour sur des événements, des réussites, des régressions...) puis sont déterminés les objectifs de la semaine à venir. Au préalable, l'élève se sera auto évalué à l'aide d'une grille composée de critères de comportement et de travail et aura rédigé un bilan sur sa semaine en y exposant ses réussites et ses difficultés. L'équipe de l'internat Relais qui a également complété la grille de bilan hebdomadaire, la compare alors avec le positionnement de l'élève. Si l'écart est

important, une explication est donnée à l'élève. Ces bilans se feront en présence des familles et d'un représentant du collège d'origine (réfèrent). En fonction de la situation, un autre membre de l'établissement scolaire pourra être invité à y participer : Educateur.trice Psy EN, AS, CPE ou autre membre de la famille...

Cet entretien doit permettre au jeune de redonner du sens à son engagement à l'Internat Relais.

Les relations hebdomadaires avec les parents :

Chaque semaine, l'équipe de l'Internat Relais prend rendez-vous avec les parents des élèves pour faire le bilan hebdomadaire et les informer du travail accompli par leur enfant. C'est l'occasion d'impliquer davantage les parents notamment en mettant en exergue le rôle qu'ils peuvent jouer dans l'accompagnement de leur enfant et de leur montrer qu'une équipe est mobilisée afin de les soutenir et les accompagner dans leur parentalité. Cela permet aussi de valoriser l'élève en pointant les efforts consentis et les réussites.

8. Le suivi des élèves après les sessions

L'Internat Relais et le travail des équipes permettent de mettre en avant les diverses difficultés qui ont pu émerger pendant le séjour de l'élève. L'équipe éducative du collège, en partenariat avec les personnes qui interviendront auprès de l'enfant hors temps scolaire pourront ensuite mettre en place les stratégies nécessaires afin de faire perdurer le travail engagé. Ils assureront un suivi régulier afin d'évaluer les progrès de l'élève et l'aider à surmonter ses difficultés. Ce suivi se matérialise par des rencontres avec l'élève, sa famille, son professeur référent et les membres de l'équipe éducative du collège d'origine.

L'élève retourne donc dans son collège avec son projet finalisé.

Le contrat de retour indique les objectifs que l'élève se fixe pour son retour au collège. Au cours des rencontres, après le passage à l'internat, il s'agira d'analyser, avec l'élève, les indicateurs liés à chaque objectif pour faire le point sur sa situation. Cela donnera l'occasion, éventuellement, de repositionner l'élève par rapport à ses objectifs.

Chaque session ne dure que 4 semaines et nous ne prétendons pas transformer socialement un élève difficile ou en totale inhibition mais simplement le sensibiliser à respecter son environnement au sens large et lui montrer qu'il peut s'ouvrir les voies de la réussite en devenant plus responsable.

Un vécu différent, la valeur de l'exemple, les mises en situation, la prise de responsabilité ... sont les axes qui seront privilégiés

Prendre en compte la parole de l'autre, s'écouter, respecter les personnes, les lieux, les consignes, se reconnaître responsable de ses actes, éliminer cette idée de fatalité dans son parcours, prendre conscience qu'on peut aussi apprendre, constituent donc les "savoir-être" que nous tenterons de leur faire acquérir.

ARTICULATIONS DES DIFFERENTS PROJETS

Le projet académique

Apporter des réponses spécifiques et adaptées aux élèves à des besoins particuliers

Axes prioritaires du projet d'établissement

- 1) Les valeurs : *Inclusion, respect, exigence.*
- 2) La performance : *La réussite de tous les élèves.*
- 3) La coopération : *Ouverture culturelle, communication*

Socle commun de connaissances

- 1) Les langages pour penser et communiquer.
- 2) Les méthodes et outils pour apprendre.
- 3) La formation de la personne et du citoyen.
- 4) Les systèmes naturels et les systèmes Techniques.
- 5) Les représentations du monde et l'activité humaine

Caractéristiques des élèves

Les dispositifs relais s'adressent à des élèves du second degré relevant de l'obligation scolaire, entrés dans un processus de rejet de l'institution scolaire et des apprentissages, en risque de marginalisation sociale ou de déscolarisation : absentéisme non justifié, problème de comportement aboutissant à des exclusions temporaires ou définitives d'établissements successifs, mais aussi extrême passivité dans les apprentissages instaurant un processus d'échec et d'abandon.

Axes prioritaires de l'internat

- 1) Intégrer le métier élève par la découverte de 4 champs professionnels :
 - production agricole
 - mécanique agricole
 - espaces verts
 - apiculture
- 2) Lutter contre l'absentéisme et l'exclusion
- 3) Valider les connaissances du socle commun

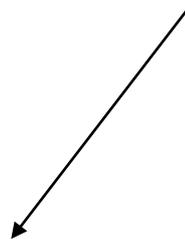
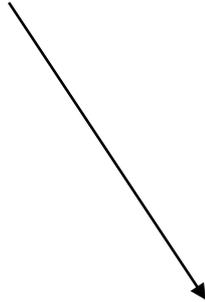
Axes prioritaires du projet EPS : judo, équitation, sports collectifs

- 1) Amener l'élève à se réconcilier avec l'école
- 2) Se respecter soi même, les autres, les règles
- 3) Se remobiliser et se remotiver

PROJET PEDAGOGIQUE INTERNAT RELAIS

Projet pédagogique équitation

Projet pédagogique découverte
des métiers



ENSEIGNEMENTS GENERAUX CYCLE 4

Socle commun de connaissances

- 1) Les langages pour penser et communiquer
- 2) Les méthodes et outils pour apprendre
- 3) La formation de la personne et du citoyen
- 4) Les systèmes naturels et les systèmes techniques
- 5) Les représentations du monde et l'activité humaine



Français
Sciences de la Vie et de la Terre
Enseignement Morale et Civique
Histoire -Géographie
Mathématiques

Evaluations diagnostiques en début de session